

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL du 20/11/2008</p>
--

1) Rémunérations :

Augmentation Générale : Revalorisation **uniforme** des salaires mensuels d'un montant de **100 Euros**.

Augmentations Individuelles : Attribution d'une enveloppe égale à **5%** de la Masse Salariale de l'Etablissement.

Augmentations catégorielles pour rééquilibrage : Attribution d'une enveloppe égale à **1%** de la Masse salariale de l'Etablissement.

Nous demandons que toute évolution de carrière soit accompagnée d'une évolution de salaire.

Communication des grilles de salaires par catégorie avec salaire brut mini/maxi et coefficient mini/maxi.

Réponse de la direction : ces questions seront remontées à la direction générale.

La délégation SUD rappelle qu'elle n'est pas satisfaite des premières propositions de la direction qui ne nous conviennent pas, en particulier sur le fait qu'un pourcentage d'augmentation ne permet d'augmenter le pouvoir d'achat de façon équitable par rapport à l'ensemble des salariés.

2) Indemnités et primes :

Création d'une véritable prime de vacances de **660€** (égale à un ½ SMIC) avec versement en juin.

Revalorisation de **10%** des primes ou indemnités suivantes : Assiduité, transport, équipe 2x8, équipe 3x8, environnement, de panier et de salissure.

Application réelle de la prime de mariage telle qu'elle a été négociée en son temps et pas comme cela est interprété par la Direction locale concernant le minimum et le maximum, puis réajustement rétroactif pour les personnes qui n'ont pas eu leur dû.

Revalorisation de la prime de fête des mères et **création** d'une prime pour la fête des pères : 22€ par parent et 28€ par enfant à charge.

Prime d'ancienneté égale à 1% par année de présence **calculée sur le salaire brut réel et plafonnée à 20 ans**.

Réponse de la direction : ces questions seront discutées en NAO.

3) Ouverture immédiate d'une négociation locale sur l'égalité salariale Homme/Femme.

Réponse de la direction : cette question sera discutée en NAO.

4) Mise en place du chèque déjeuner pour tous les salariés et sans remise en cause de l'accès au Restaurant Inter-Entreprises.

Réponse de la direction : après un an de réflexion, cette proposition n'est pas acceptée.

5) Création d'un réfectoire à U1 et modernisation des zones de distributeurs.

Réponse de la direction : cette proposition sera prise en compte dans les réimplantations.

La délégation SUD accepte la proposition de la direction de la mise en place de bornes d'informations pour les salariés en complément des réunions d'information par secteur.

6) Frais de santé :

- . Amélioration des prestations : optique, dentaire et audition.
- . Création de nouvelles prestations :
 - Médecines non remboursées : podologue, psychologue, sexologue, diététicien et nutritionniste.
 - Médecines douces : ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur, etc.

Réponse de la direction : ces remarques seront remontées à la direction générale.

7) Fontaine d'eau :

Nous demandons le rétablissement des fontaines d'eau identique à la période estivale.

Réponse de la direction : cela coûte trop chère et communiquera à la prochaine réunion de CE le coût de cette opération.

8) Garde d'enfants du personnel :

Point sur l'avancement du projet de la Direction : Halte garderie interentreprises.

Réponse de la direction : pas de nouvelles informations.

9) Transport en commun :

Point sur les discussions entre AREVA et MACON Bus sur l'amélioration des désertes avec l'établissement.

Réponse de la direction : pas de nouvelles informations.

10) Pointeuses :

Nous demandons une mise à jour de la notice d'information avec le détail de tous les affichages.

Réponse de la direction : C'est prévu quand nous aurons plus de disponibilité.

11) Elections prud'homales:

Modalités d'organisation pour le personnel Areva T&D .

Réponse de la direction : une note est en cour de diffusion.

12) 24 décembre 2008:

Modalités d'organisation du travail des équipes et du personnel à la journée.

Réponse de la direction : le personnel pourra prendre un jour de congé.

13) Questions diverses.

La direction fera installer la base RH sur les PC en libre service pour les personnes qui non pas lotus note.